

Affaire n°05-140618: Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 21

Absent (s): 04.

Procuration (s): 04

Total des votes : 24 (le maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le QUATORZE JUIN à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS: Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1" adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{eme} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{tme} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{tme} adjointe - Yves PLANTE 6 adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{eme} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S): Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S): Emmanuelle GONTHIER 7^{tune} adjointe à Yves PLANTE 6^{tune} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Date de télétransmission : 21/06/2018 Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n° 05-140618:

Budget Annexe de l'assainissement non collectif / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2017 du budget annexe du SPANC.

Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 4 150,04 € et les recettes à 53 009,92 € avec le report du résultat positif 2016 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION								
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations			
011	Charges à caractère général	544.04	-	Produits des services				
	Autres charges de gestion courante	3,0 .		Subventions d'exploitation	15 335,00			
66	Charges financières			Opérations d'ordre entre sections				
042	Opérations d'ordre entre section	3 606,00		Excédent d'exploitation reporté N-1	27.674.00			
	Total	4 150,04		Total	37 674,92 53 009,92			

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2017 s'élève à 48 859,88 €.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 034,38 € et les recettes s'élèvent à 38 030 € avec le report de l'exercice 2016 comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT								
chap	Dépenses	Réalisations	Chap	Recettes	Réalisations			
	Immobilisations incorporelles	2 034,38	13	Subventions d'investissement	Realisations			
23	Immobilisations en cours			Emprunts et dettes assimilées				
16	Emprunts et dettes assimilées			Opérations d'ordre entre sections	3 606 00			
040	Opérations d'ordre entre section			Solde d'exécution positif reporté N-1	3 606,00			
001	Solde d'exécution négatif reporté N-1			oside d'execution positir reporte N-1	34 424,00			
	Total	2 034,38		Total	38 030.00			

Le solde d'investissement 2017 cumulé est donc de 35 $\,995{,}62\ {\rm \pounds}.$

Le résultat net cumulé des sections d'exploitation et d'investissement au 31 décembre 2017 s'établit ainsi à 84 855,50 €.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, le 1e adjoint Monsieur JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel étant désigné pour le suppléer.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 20 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) et 1 abstention (ROLLAND Aliette conseillère municipale):

APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe du SPANC présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER

Acquisé de réception en préfecture 974-219740065-20180621-DCM05-141618-

> Date de télétransmission : 21/06/2018 Date de réception préfecture : 21/06/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES
Nombre de membres en exercice29
Nombre de membres présents2
RIAINE DES o Nombre de suffrages exprimés 2.4
VOTES : Pour20
Contre
Abstentions0.1
Présenté par le Haive
Présenté par le Haive
A Plaine des Palmister 10 14 /06/200
Le allaine (1)
Délibéré par le Conseil Numicinal (2) réunion en session en du naire
A Plaine des Palmitale 1/1/10 6 /2018
The state of the s
Les membres du
Mall I I I I I I I I I I I I I I I I I I
Maghe III
N Atour M
Saint lamber
Land Harrison
CIAN .
Mill Hat the last
The conduction of the conducti
1 Supplied the second s
111 Ollander
Thouse have
With the state of
MINIMA ATTER OF YOR A
Millian Joseph (M. 9/10009)
THE MALL OF THE STATE OF THE ST
Myst affine
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.